



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Concours sur la liberté d'expression **Plus qu'un mois pour faire voyager des idées!**

Montréal, le 27 février 2017 – La liberté d'expression dans les universités du Québec est-elle menacée, comme se questionne le philosophe Normand Baillargeon? La liberté d'expression, en explosion dans les médias sociaux, a-t-elle des limites? La liberté d'expression est-elle sujette à interprétation au Québec, comme le prétend l'humoriste Guy Nantel, à la suite de l'affaire Mike Ward? Faudra-t-il désormais interdire la critique de l'islam, en raison de l'attentat de Québec, comme se questionne le journaliste Mathieu Bock-Côté?

Voilà autant de questions, et bien plus encore, auxquelles pourront répondre les élèves de 4^e et 5^e secondaire, de l'éducation aux adultes, de la formation professionnelle, de même que ceux inscrits dans un parcours de formation axée sur l'emploi, dans le cadre du concours *héros* de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) « Les idées voyagent plus loin en liberté ».

La FAE rappelle aux élèves, mais aussi à leurs enseignantes, enseignants et parents, qu'ils n'ont plus qu'un mois pour s'inscrire au concours se terminant le 24 mars 2017. Comment participer? En écrivant un texte d'opinion ou une lettre ouverte originale, d'environ 600 mots, sur le thème de la liberté d'expression. Un jury mis sur pied par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), composé de journalistes aguerris, déterminera les gagnantes ou gagnants des meilleurs écrits.

En participant, les élèves courent la chance de remporter l'un des prix suivants :

- Un stage de deux jours au quotidien *La Presse* et la publication d'une lettre dans la section Débats du quotidien
- La publication d'une lettre dans *Le Devoir* dans la section Idées du quotidien
- Une formation intensive de trois jours avec Amnistie internationale
- Un stage d'un jour, un vendredi, à Radio Énergie Montréal, afin de participer à la préparation du wrap de l'actualité pendant l'émission *Éric et les Fantastiques*.

Voilà une excellente occasion pour les élèves de défendre un point de vue sur une question ou une polémique à caractère philosophique, politique, scientifique ou social.

Pour plus d'information, visitez le www.lafae.qc.ca/héros

Profil de l'organisation

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 34 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 900 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications à la FAE, au 514 603-2290 ou à mj.nantel@lafae.qc.ca